

SAGE Rance, Frémur, Baie de Beaussais - Le tableau de bord de la CLE 2018



Le tableau de bord de la CLE 2018 : l'Observatoire de l'Eau dans le périmètre du SAGE Rance Frémur baie de Beaussais (rédigé à partir des données 2017).

Auteurs du document : Commission Locale de l'Eau du SAGE Rance, Frémur, Baie de Beaussais

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Rance, Frémur, Baie de Beaussais, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Tableau de bord, Mise en oeuvre et suivi, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date : 2018-11-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-123172

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/16647_1_fr_original.pdf

Commune : BÉCHEREL (35022), CANCALE (35049), CARDROC (35050), COMBOURG (35085), DINARD (35093), HÉDÉ-BAZOUGES (35130), IRODOUËR (35135), LA BAUSSAINE (35017), LA CHAPELLE-AUX-FILZMÉENS (35056), LA CHAPELLE-DU-LOU-DU-LAC (35060), LANDUJAN (35143), LA RICHARDAIS (35241), LA VILLE-ÈS-NONAI (35358), LE MINIHC-SUR-RANCE (35181), LES IFFS (35134), LONGAULNAY (35156), MÉDRÉAC (35171), MEILLAC (35172), MINAC-SOUS-BÉCHEREL (35180), PLESDER (35225), PLEUGUENEUC (35226), PLEURTUIT (35228), QUÉBRIAC (35233), QUÉDILLAC (35234), SAINT-BRIAC-SUR-MER (35256), SAINT-BRIEUC-DES-IFFS (35258), SAINT-COULOMB (35263), SAINT-DOMINEUC (35265), SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS (35284), SAINT-LUNAIRE (35287), SAINT-MALO (35288), SAINT-M'HERVON (35301), SAINT-PÈRE (35306), SAINT-PERN (35307), SAINT-SULIAC (35314), SAINT-THUAL (35318), TINTÉNIAC (35337), TRÉVÉRIEN (35345), TRIMER (35346), BOBITAL (22008), BRUSVILY (22021), CALORGUEN (22026), CAULNES (22032), LE MENÉ (22046), CRÉHEN (22049), DINAN (22050), ÉVRAN (22056), GUENROC (22069), GUITTÉ (22071), LA CHAPELLE-BLANCHE (22036), LANCIEUX (22094), 22102, LANGROLAY-SUR-RANCE (22103), LANGUENAN (22105), LANRELAS (22114), LANVALLAY (22118), LA VICOMTÉ-SUR-RANCE (22385), LE HINGLÉ (22082), LÉHON (22123), LE QUIOU (22263), LES CHAMPS-GÉRAUX (22035), MÉRILLAC (22148), PLESLIN-TRIGAVOU (22190), PLESSIX-BALISSON (22192), PLEUDIHEN-SUR-RANCE (22197), PLOUASNE (22208), PLOUBALAY (22209), PLOUËR-SUR-RANCE (22213), PLUMAUDAN (22239), PLUMAUGAT (22240), QUÉVERT (22259), SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX (22274), SAINT-CARNÉ (22280), SAINT-HÉLEN (22299), SAINT-JACUT-DE-LA-MER (22302), 22303, SAINT-JOUAN-DE-L'ISLE (22305), SAINT-JUDOCE (22306), SAINT-JUVAT (22308), SAINT-MADEN (22312), SAINT-SAMSON-SUR-RANCE (22327), SAINT-VRAN (22333), TADEN (22339), TRÉFUMEL (22352), TRÉGON (22357), TRÉLIVAN (22364), TRÉMÉREUC (22368), TRÉVRON (22380), YVIGNAC-LA-TOUR (22391)

Département : ILLE-ET-VILAINE (35), COTES-D'ARMOR (22)

Région : BRETAGNE (53)

Masse d'eau : FREMUR DE LANCIEUX DE LA RETENUE DU BOIS JOLI JUSQU'A L'ESTUAIRE (GR031b), FREMUR DE LANCIEUX DEPUIS CORSEUIL JUSQU'A LA RETENUE DU BOIS JOLI (GR031a), LA DONAC DEPUIS HEDE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LINON (GR029), LA RANCE A LA RETENUE DE ROPHEMEL (GR014b), LA RANCE DEPUIS LA CONFLUENCE DU LINON JUSQU'A L'ECLUSE DE CHATELLIER (GR016), LA RANCE DEPUIS LA RETENUE DE ROPHEMEL JUSQU'A SA CONFLUENCE

AVEC LE LINON (GR015), LA RANCE DEPUIS SAINT JACUT DU MENE JUSQU'A LA RETENUE DE ROPHEMEL (GR014a), LE GUINEFORT DEPUIS QUEVERT JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA RANCE (GR027), LE LINON DEPUIS COMBOURG JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA RANCE (GR028), LE NEAL DEPUIS IRODOUER JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA RANCE (GR026), Arguenon (GG013), Rance - Frémur (GG014), Vilaine (GG015), Couesnon (GG016), COMPLEXE DU BOIS JOLI (Bois Joli) (GL059a), COMPLEXE DU BOIS JOLI (Pont avet) (GL059b), RETENUE DE ROPHEMEL (GL018)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sage-rance-fremur-baie-de-beaussais-le-tableau-de-bord-de-la-cle-20180>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

